

Une formation spécifique proposée par la Maison de l'artisan



Une formation spécifique proposée par la Maison de l'artisan

Organisée par la Maison de l'Artisan, une formation pratique pour les artisans du bâtiment qui traitent des marchés publics. Cette formation intitulée « **Chorus Pro** » s'est déroulée, le vendredi 18 octobre 2019, à la Maison de l'Artisan. Elle permet d'expliquer le fonctionnement du portail de facturation électronique, de l'inscription au dépôt de la facturation, mais aussi cela facilite le suivi des paiements en ligne.

La Maison de l'Artisan souhaite communiquer sur l'effort de formation des artisans sur la thématique des marchés publics et ainsi démontrer leur implication et leur constante adaptation pour répondre aux commandes locales publiques.

La formation dans l'artisanat est un facteur important du développement de l'entreprise. Elle permet de maintenir un niveau de qualification au sein de l'entreprise et l'acquisition de connaissances nouvelles.

Renseignements Tél. 05 62 05 80 20 - Mail : contact@u2p-gers.fr